



**AVIS N°034/2026/BVMAC/DG**

**Convocation de l'Assemblée Générale Mixte de SEMC**

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que les actionnaires de la Société des Eaux Minérales du Cameroun « SEMC » sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le **vendredi 05 juin 2026 à 16h** au Castel Hall sis à Douala Koumassi.

Les points à l'ordre du jour sont les suivants :

**I. Compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire**

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Rapport général des Commissaires aux Comptes ;
- Approbation des états financiers de synthèse SYSCOHADA de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 ;
- Approbation des états financiers de synthèse IFRS de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 ;
- Affectation du résultat ;
- Fixation du dividende et de sa mise en paiement ;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article 438 de l'Acte Uniforme et approbation desdites conventions ;
- Mandats d'administrateurs ;
- Mandat d'un Commissaire aux Comptes suppléant.

**II. Compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

- Réduction de la valeur nominale des actions par fractionnement du nombre d'actions existantes ;
- Modification corrélative de l'article 6 des statuts de la Société ;
- Pouvoirs pour formalités.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale à l'adresse e-mail : [bvmac@bvmac.cm](mailto:bvmac@bvmac.cm). JE VA RI

Fait à Douala, le 21 mai 2026.

Le Directeur Général,



Louis BANGA NTOLO

